

REGLEMENT DES LOCATIONS

Article 1 : Les locations sont payables d'avance, le jour de la réservation.
Les prix sont nets, TVA en vigueur incluse.

Article 2: En cas d'annulation, une indemnité de 50% sera conservée au titre du travail fourni par nos équipes le jour de la réservation.
La part de 50% restante sera remboursable ou constituera un avoir sur une prestation future.

Article 3 : Les vêtements sont pour une période de 3 jours, livrés la veille de l'événement, pour être donc rapportés le surlendemain.
Pour une livraison plus tôt, comptez 30€ par jour supplémentaire.
De même, tout retard supérieur à une journée sera facturé sur la base de 30€.

Article 4 : Une caution, appelée aussi dépôt de garantie, sera versée au retrait des tenues, restituée lors de leur retour.
En cas de détérioration, de perte ou de vol, la caution restera acquise de plein droit, sans qu'il soit besoin d'aucune formalité judiciaire (Article 1152 du code civil).

Article 5 : Tout vêtement ou accessoire dégradé sera facturé à son prix neuf, cela concernant aussi bien les vêtements que les cintres ou les housses livrés avec.

Article 6 : Pour tout litige concernant la présente location, les parties attribuent compétences au Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Paris.